

**DELIBERATION N°2019-20_59
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mercredi 15 avril 2020

8. Unités d'enseignement libre (UEL) : modifications semestre 2 suite Covid-19

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent les unités d'enseignement libre modifiées suite à la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19.

Besançon, le 16 avril 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe n°5 – 12 fiches d'unités d'enseignement libre se déroulant au semestre pair de l'année 2019-2020 demandant à modifier des modalités suite à la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-10 à savoir : UEL Stage Licence, UEL Stage second cycle ou grade de master, UEL Introduction à la chimie verte, UEL Cultures géologiques, UEL Engagement étudiant : parcours associatif, UEL Tennis de table, UEL Handball, UEL Golf, UEL Football, UEL Découverte et pratique de l'ultimate, UEL Badminton, UEL Apprendre par et sur le Volley-ball.



C.F.V.U. 15 Avril 2020

Modifications Fiches UEL semestre 2 suite au confinement

- UPFR SPORTS

- **UEL Apprendre par et sur le volley-ball** : accès, semestre, descriptif, heures, déroulement, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Badminton** : mode d'enseignement, déroulement, organisation, validation
- **UEL Découverte et pratique de l'ultimate** : semestre ; descriptif, heures, déroulement, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Engagement étudiant : parcours associatif** : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Football** : intitulé, heures, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances, modalités de validation
- **UEL Golf** : nom, mail, accès, horaires, descriptif, heures, déroulement, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances, modalités de validation
- **UEL Handball** : déroulement/organisation, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Tennis de table** : mode d'enseignement, déroulement, organisation, validation

- UFR ST

- **UEL Cultures Géologiques** : horaires, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Introduction à la chimie verte** : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances

- OSE

- **UEL Stage licence** : accès/prérequis, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- **UEL Stage second cycle ou grade de master** : accès/prérequis, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances

Le 14/04/2020

Intitulé de l'UEL	Stage Licence
Responsable de l'UEL	Coordination K. Monnier–Jobé
Email responsable coordination de l'UEL	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
Public visé	Tous les étudiants de premier cycle qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits. NB : Certains cas revêtent un caractère exceptionnel, les dossiers pourront être étudiés au regard de critères particuliers. (hors étudiants DUT)
Accès / Pré requis	L'étudiant devra avant le 30 juin 2020 : - présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil - présenter une lettre d'accord d'un tuteur universitaire appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction de tuteur et de la qualité de l'étudiant - rédiger une lettre de motivation - remplir le formulaire d'inscription Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de Licence. Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble de ces documents est obligatoire. Il doit être validé par le tuteur universitaire avant envoi.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
Lieu où se déroule l'UEL	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum sur les mêmes missions.
Horaires de l'UEL	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
Descriptif du contenu	<i>Objectifs :</i> Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. <i>Compétences à acquérir en termes de connaissances :</i> Connaître l'organisation d'une structure Acquérir de la méthodologie de travail Réfléchir à son orientation professionnelle Améliorer son autonomie Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail

	Rédaction du mémoire professionnel
--	------------------------------------

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				La durée du stage est comprise entre 4 semaines (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum)
				< 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié)
				A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p><u>Le stage s'effectuera obligatoirement en dehors des horaires de la formation.</u></p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le directeur de la composante, la structure d'accueil et le tuteur universitaire. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%) - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%). Le rapport sera évalué par le tuteur universitaire <p>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 28 août.</p>

Modalités de validation

L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués

Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :

- de l'attribution de 3 crédits européens.
- de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil.
- les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.
- la validation de l'UEL stage ne donne pas lieu à un bonus.

Intitulé de l'UEL	Stage second cycle ou grade de Master
Responsable de l'UEL	Coordination K. Monnier-Jobé
Email responsable coordination de l'UEL	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
Public visé	Tous les étudiants de second cycle ou grade de Master qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits. NB : Certains cas revêtent un caractère exceptionnel, les dossiers pourront être étudiés au regard de critères particuliers.
Accès / Pré requis	L'étudiant devra avant le 30 juin 2020 : <ul style="list-style-type: none"> - présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil - présenter une lettre d'accord d'un tuteur universitaire appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction de tuteur et de la qualité de l'étudiant - rédiger une lettre de motivation - remplir le formulaire d'inscription Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de Master Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble de ces documents est obligatoire. Il doit être validé par le tuteur universitaire avant envoi.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
Lieu où se déroule l'UEL	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum sur les mêmes missions.
Horaires de l'UEL	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
Descriptif du contenu	Objectifs : Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. Compétences à acquérir en termes de connaissances : Connaître l'organisation d'une structure. Acquérir de la méthodologie de travail. Réfléchir à son orientation professionnelle. Améliorer son autonomie. Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail. Rédaction du mémoire professionnel.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				<ul style="list-style-type: none"> • La durée du stage est comprise entre 4 semaines (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum) • < 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié) • A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

Déroulement / Organisation	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p><u>Le stage s'effectuera obligatoirement en dehors des horaires de la formation.</u></p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le directeur de la composante, la structure d'accueil et le tuteur universitaire. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%) - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%). Le rapport sera évalué par le tuteur universitaire <p>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 28 août.</p>
Modalités de validation <i>L'UCL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UCL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués</p> <p>Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'attribution de 3 crédits européens. - de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil. - les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme. <p>La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>

Intitulé de l'UEL	Introduction à la chimie verte
Responsable de l'UEL	Husson Jérôme
Email du responsable de l'UEL	jerome.husson@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	L2-L3 C/PC – L3 BBCP - DUT Chimie – LP Industries chimiques et pharmaceutiques – UFR SANTE – Formation continue
Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Effectif maximum 30 étudiants. Priorité aux étudiants de L3.
Pré-requis	Connaissances de base en chimie organique
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestres pairs
Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	Besançon – UFR ST
Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau	18 h – 19 h 30, 1 créneau par semaine (mardi)
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Place de la chimie dans la vie quotidienne - Les 12 principes de la chimie verte - Méthodes d'évaluations d'une synthèse (rendement, économie d'atomes, Efactor, EcoScale) - Solvants alternatifs - Réactifs biosourcés - Méthodes de synthèse non-conventionnelles (chimie de flux, mécano chimie, micro-ondes)

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
6	9	9		24

Déroulement / Organisation	6 séances de cours magistral (1 h 30/séance) 6 séances de TD (1 h 30 /séance)
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	100 % CC : 2 devoirs écrits d'une durée de 30 minutes au cours des Séances ou à distance .

<p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Points bonus = Note de CC sur 20 ramenée sur 0,2</p> <p>(attribution de point bonus à partir de 10/20 soit 0.1 point bonus).</p> <p>3 ECTS</p>
---	---

Intitulé de l'UEL	Cultures Géologiques
Responsable de l'UEL	Philippe HENRY
Email du responsable de l'UEL	philippe.henry@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	- licences Sciences de la Terre et Sciences de la Vie - masters Géologie et Biologie
Accès - indiquer toutes précisions utiles: effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	-
Pré-requis	Géologie générale de starter
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2, 3, 4, 5 et 6 de Licence ou 8, 9 et 10 de Master
Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Besançon
Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Télé-travail
Descriptif du contenu	Géologie de la Franche-Comté Géologie de la France Géologie de l'Europe Géologie mondiale

Dont:

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		25		25

Déroulement / Organisation	Une réunion de rentrée, Documents sur Moodle, puis échanges par courriels + sites internet conseillés par l'enseignant et RDV selon les besoins, en individuel ou par groupe.	
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	CC : Exercices à rendre (2 sur un choix plus large) CT : Une épreuve orale	
Modalités de validation - <i>Rappel des principes généraux:</i> L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u> , sur la moyenne de l'année. Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.	0,2 pts sur la moyenne du semestre	

Intitulé de l'UEL	Engagement étudiant : parcours associatif
Responsables de l'UEL	Sophie PESEUX Frédéric MUYARD Aiman DILOU Cyril BILLOD
Email du responsable de l'UEL	sophie.peseux@univ-fcomte.fr
Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Sont concernés les étudiants s'engageant à titre bénévole dans la vie universitaire et extra universitaire via leur implication au sein d'une association ou leur activité de représentation.
Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	L'UEL est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation des niveaux "licence" et "master 1". Pour les étudiants en PACES/APEMR, aucun bonus ne pourra être accordé. Les sessions d'UEL seront organisées les semestres pairs. Un jury composé du responsable pédagogique de l'UEL et d'un enseignant intervenant dans l'UEL se réunira pour étudier les lettres de motivations des étudiants désireux suivre cette UEL et délibérera afin de choisir les participants, dans une limite maximale de 20 étudiants.
Objectifs	- Cette unité d'enseignement transversale vise à valoriser l'engagement étudiant. - Elle met à la disposition de l'étudiant des connaissances théoriques destinées à lui permettre d'assumer son engagement étudiant. A l'issue de cette formation, l'étudiant doit donc avoir accompli son engagement en utilisant de façon adéquate les connaissances dispensées.
Pré-requis	
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Inscription début d'année – évaluation sur le semestre 2 Début des TD octobre-novembre
Lieu où se déroule l'UEL – <i>indiquer la ville + composante</i>	L'enseignement de l'UEL est basé sur le site de Besançon. Pour les étudiants des sites délocalisés, tous les frais inhérents aux déplacements seront intégralement remboursés par l'Université sur présentation de justificatifs et sur la base d'un tarif SNCF 2e classe. Les solutions les plus adéquates en termes de temps et de sécurité devront être mises en œuvre pour encadrer aux mieux ces déplacements.

Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau	
<p>Descriptif du contenu</p>	<p>➤ Partie théorique : 20h TD</p> <p style="text-align: center;"><u>Thématique Association</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement d'une Association <ul style="list-style-type: none"> ○ Association loi 1901. Les statuts : rédaction, caractère normatif / informatif. Répartition des pouvoirs, organes collégiaux. - La Responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ○ Responsabilité civile et pénale de la personne morale. Responsabilité de l'association du fait de ses bénévoles et salariés. Responsabilité personnelle civile, pénale et financière des dirigeants. ○ Assurances. Législation. - Gestion financière d'une Association <ul style="list-style-type: none"> ○ La trésorerie : le trésorier, ses obligations et ses responsabilités. Le plan de trésorerie. Les différentes pièces comptables et leur classement. L'enregistrement des pièces comptables. La présentation des comptes à l'AG. ○ La comptabilité : salariés et bénévoles. Le budget. Les ressources de l'Association. - Gestion interne d'une Association <ul style="list-style-type: none"> ○ Management. Gestion d'équipe. Conduite de réunions. Gestion des conflits. Leaderships. - Gestion de projets <ul style="list-style-type: none"> ○ Etablissement de budget, recherche de partenaires, subventions. Planification, rétroplanning, répartition des tâches. Communication. - Communication externe <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion d'image. Visibilité. - Présentation des interlocuteurs de jeunesse tel que le CROUS, le CRIJ et l'association Culture Action. - Valorisation de son engagement et de ses compétences <ul style="list-style-type: none"> ○ PEC ○ Supplément au diplôme <p>➤ Partie pratique : réalisation du projet</p>

Tout au long de l'année, l'étudiant construira son projet associatif. L'étudiant aura la possibilité d'échanger avec les enseignants de l'UEL afin d'obtenir toute l'aide dont il pourrait avoir besoin.

Cette UEL, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants

Déroulement / Organisation

L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximums sur la moyenne du semestre.

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTE (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits 6 ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

L'UEL revêt un caractère transversal et facultatif. Elle doit être proposée dans le cadre des UE optionnelles intégrées aux maquettes des diplômes ou prend la forme, si les maquettes ne le permettent pas, d'UE "bonus" et peut augmenter la note d'un semestre. De plus, elle se voit attribuer une valeur unique de 6 crédits européens. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant.

L'étudiant établit, avec l'enseignant référent en début d'année, une fiche de fonction qui retrace ses projets et définit son rôle dans le paysage associatif et universitaire. Cette fiche de poste permettra ensuite d'évaluer la réalisation du projet en regard des compétences théoriques acquises, et

	<p>d'apprécier les moyens mis en œuvre par l'étudiant pour mener à bien son projet.</p>
<p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Les étudiants seront évalués à l'issu du semestre 2 sur la réalisation de leur projet. Ce projet consistera en la réalisation d'une action concrète originale et innovante. La réalisation du projet, les difficultés rencontrées, la procédure suivie et la façon dont les connaissances dispensées au cours de la formation ont été mises en œuvre seront décrites dans un rapport écrit, qui fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury.</p> <p>(Le rapport écrit sera évalué sur 25 points et la soutenance orale sur 15 points. Au cours de la soutenance orale, devra être en priorité évaluée la capacité de l'étudiant à argumenter et convaincre son auditoire.)</p> <p>Rapport écrit uniquement (déposé sur moodle)</p> <p>Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UE engagement étudiant et au moins un intervenant de l'UE. Une personne extérieure ayant pu apprécier l'activité de l'étudiant ainsi que les Vice-président Etudiants de l'UFC pourront être présent. Après chaque jury, une synthèse sera rédigée et transmise aux Vice-président-e-s Etudiant-e-s pour une présentation en CFVU.</p>
<p>Modalités de validation – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>0.20 points bonus maximum sur la moyenne du semestre + 6 crédits ECTS</p>

Fiche Unité d'enseignement libre (UEL) TENNIS DE TABLE

Mention	Ensemble des formations de l'UFC hors IUT de Besançon Vesoul et Belfort Montbéliard.
Parcours	Tous (sauf IUT)
Semestre	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre 1 <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2
Intitulé de l'UE libre	UE Libres sport : Apprendre par et sur les APSA (activités physiques sportives et artistiques)
Responsable de l'UE libre	Enseignants : Bruno GIRARD (UFC / UPFR des Sports)
Email responsable de l'UEL	bruno.girard@univ-fcomte.fr
Mode d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Présentiel et télétravail

Nombre d'heures étudiant

Total heures de travail personnel	CM / et/ou Journées d'étude/colloques (liste)	TD	TP	Total heures étudiants
4		4	16	24

Description de l'unité d'enseignement libre

Public visé (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
Accès	EXCLUSIVEMENT auprès de l'enseignant lors des 1ers cours à la rentrée du semestre Effectif : 16 maximum
Lieux de l'enseignement	Petite halle - BESANCON
Déroulement	Judi de 18h à 20h00 + télétravail
Contenu	Les fondamentaux techniques, stratégiques et physiques du badminton en simple
Pré-requis	Aucun
Objectifs visés	Progresser techniquement, stratégiquement et physiquement Intégrer et mettre en œuvre les principes d'efficacité en situation de duel
Compétences à acquérir en termes de connaissances	Compétences méthodologiques, culturelles, sociales : - Etre capable d'appréhender la confrontation et ses enjeux (victoire et défaite) comme un élément de construction personnelle - Analyser son jeu et celui de son adversaire pour choisir un projet tactique adapté au rapport de force - Entrer dans une démarche de progression personnelle en cherchant à comprendre les principes d'efficacité de l'activité
Organisation	1 unité sport = 1 cours complet ou 1 nuit Le nombre des unités sport est fonction des activités. 4 unités sport pour valider + DM analyse vidéo + DM analyse de son jeu et axes de progression personnels.
Evaluation	Contrôle continu pour la pratique (note d'efficacité + note de performance)
Validation <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre).</i>	Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre Validation définie à partir du volume horaire obligatoire - 0,1 : au moins 4 unités sports + DM - 0,2 : au moins 4 unités sports + DM + Analyse de son jeu

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

Intitulé de l'UEL	Handball - Pratique de perfectionnement.
Responsable de l'UEL	Patrick DECIMO (UPFR des Sports).
Email responsable de l'UEL	patrick.decimo@univ-fcomte.fr
Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Etudiants de l'Université de Franche-Comté. Nb : Hors bonification pour les étudiants en DUT, en LP et à l'UFR SANTE (sauf étudiants en pharmacie de l'UFR SANTE).
Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	Inscription auprès du responsable de l'UEL. Effectif : 20 étudiants/créneau.
Pré-requis	Bonne maîtrise du jeu en situation d'opposition individuelle et collective.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et semestre 2.
Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i>	Installations sportives universitaires (ISU) de la Bouloie à Besançon : Grande Halle de l'UPFR des Sports (bâtiment 5) - salle de sports collectifs.
Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Lundi 18h à 20h : Filles. Lundi 20h à 21h30 : Garçons.
Descriptif du contenu	Amélioration des savoir-faire fondamentaux techniques et tactiques. Jeu au poste : analyse individuelle et relationnelle. Etude des stratégies collectives d'attaque et de défense. Mise en œuvre d'un projet de jeu individualisé efficient.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP *	Total heures étudiants
5		6	14	25

Déroulement / Organisation	La validation des pré-requis par l'enseignant conditionne l'inscription définitive. 10 unités sport pour valider. Le nombre des unités sport est fonction des activités. *Analyse de la pratique personnelle du jeu au poste et présentation du dispositif et système de jeu. Retour à partir de support écrit. 1 unité sport = 1 cours complet. 2 unités sport = 1/2 journée. 3 unités sport = 1 journée.
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	Contrôle continu pour la pratique. Contrôle continu par la présentation d'un dossier pour les connaissances théoriques.

<p>Modalités de validation – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre.</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none">0.1 Investissement dans la pratique et théorie.0.2 Performance spécifique dans l'activité handball et moyenne à l'épreuve des connaissances théoriques.

Intitulé de l'UEL	GOLF
Responsables de l'UEL	Stephane Feral
Email responsable de l'UEL	Stephane.feral@univ-fcomte.fr
Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Tous les étudiants de licence et master sauf les étudiants des IUT et de SANTE
Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	2 groupes de 15 étudiants maximum
Pré-requis	Aucun
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	S2
Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i>	Grande Halle d'athlétisme Bâtiment 5, UPFR des Sports Besançon
Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Mardi 12 h – 14 h avec Claude Parratte et Jeudi 12H -14H avec Stéphane Feral
Descriptif du contenu	<p>TP en salle Biomécanique du mouvement. Apprentissage des grands principes constitutifs. Apprentissage des différentes trajectoires. Objectifs techniques de précision et de distance</p> <p>Sur le terrain et en distanciel : Adaptation aux contraintes du milieu Objectif culturel de l'activité golf en vue d'une pratique autonome future. « S'intégrer au milieu d'autres parties de joueurs » Apprendre à gérer ses émotions, travail sur les stratégies adaptées, être ouvert à la culture de l'activité. Etre capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme élément de construction personnelle Connaissances réglementaires et culturelles en lien avec l'activité. Comprendre la philosophie du jeu par la connaissance de l'étiquette et la réglementation</p>

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
8	0	1	5	20

Déroulement / Organisation	Partie hivernale en indoor avec matériel spécifique Aspect réglementaire, connaissance de l'activité et de l'étiquette en distanciel par support documentaire fourni sur moodle
-----------------------------------	---

<p>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Contrôle continu sur la pratique : progrès, compétences acquises. Contrôle des connaissances sous forme de QCM (étiquette, réglementation) sur moddle</p>
<p>Modalités de validation – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>5 unités sport pour valider et moyenne obtenue lors des différents contrôles des connaissances</p> <p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0,1 : Investissement dans la pratique. - 0,2 : + performance spécifique dans la discipline choisie

Intitulé de l'UEL	Football Covid 19
Responsable de l'UEL	Thierry Boissenin
Email responsable de l'UEL	Thierry.boissenin@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes les composantes de l'UFC sauf les deux « IUT » et SANTE.
Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Effectif maximum : 24 Sélection à partir d'un test pratique en football si demande trop importante.
Pré-requis	Expérience solide de la pratique du football en milieu fédéral.
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et 2
Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Stade du Rosemont 24 Bis rue des Vignerons 25000 Besançon
Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Tous les mercredi de 18 à 20h.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des règles propres à la discipline (sécurité, règlement, arbitrage) et liées à l'histoire de la pratique. - Connaissances des différentes formes de pratiques du football (Beach soccer, Futsal, foot féminin, foot à 11, foot à 8...) - Etude des différentes instances qui règlementent la pratique du football en France, en Europe et sur le plan mondial (Fédération française de football, Liges et districts, Fifa, Uefa etc ...) - Apprentissage individuel des techniques fondamentales, développement de ressources spécifiques, développement des capacités psycho-adaptatrices et physiques propres à l'activité. - Traitement didactique du football en vue de son initiation avec un jeune public aussi bien à l'école que dans le monde fédéral. - Approche sociologique du football, vecteur de valeurs humaines et sociales fondamentales mais aussi support d'incivilités et de conduites dévalorisantes.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
5		6	14 10	25 15
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.		<p>Le contrôle continu pour la pratique est supprimé. Contrôle continu écrit sous forme de livrable à déposer dans l'espace de dépôt moodle dédié pour le lundi 4 mai 2020.</p>		

<p>Modalités de validation – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire aménagé</p> <ul style="list-style-type: none">- 0,1 : Investissement dans la pratique enregistré avant le 16 mars.- 0,2 : + performance spécifique dans l'activité et moyenne à l'épreuve écrite du livrable.

Intitulé de l'UEL	Découverte et pratique de l'Ultimate
Responsable de l'UEL	FERAL Stephane
Email responsable de l'UEL	Stephane.feral@univ-fcomte.fr
Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Réglementé en fonction des spécificités des activités. Effectif : 15
Pré-requis	Aucun
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	semestre 2
Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	U SPORT .Salle 1 Bâtiment 4 gymnase Bouloie Besançon
Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Jeudi 18H à 19H30
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage du règlement de la discipline - Apprentissage individuel des techniques fondamentales (lancer, rattraper du disque, appel) - Apprentissage des stratégies et des différents rôles sur le terrain. Se situer, se placer, s'orienter sur le terrain en fonction de la situation (appel, handler, middle...) -organisation collective simple en attaque et en défense

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
10			7,5	17,5

Déroulement / Organisation	1 unité sport = 1 cours complet de 1H30 5 unités sport pour valider.
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Contrôle continu pour la pratique Dossier à rendre sur moodle sur la base d'une recherche thématique définie par l'enseignant

<p>Modalités de validation – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0,1 : Investissement dans la pratique. - 0,2 : performance spécifique dans l'activité

Fiche Unité d'enseignement libre (UEL) BADMINTON

Mention	Ensemble des formations de l'UFC hors IUT de Besançon Vesoul et Belfort Montbéliard.
Parcours	Tous (sauf IUT)
Semestre	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre 1 <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2
Intitulé de l'UE libre	UE Libres sport : Apprendre par et sur les APSA (activités physiques sportives et artistiques)
Responsable de l'UE libre	Enseignants : Bruno GIRARD (UFC / UPFR des Sports)
Email responsable de l'UEL	bruno.girard@univ-fcomte.fr
Mode d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> présentiel et télétravail

Nombre d'heures étudiant

Total heures de travail personnel	CM / et/ou Journées d'étude/colloques (liste)	TD	TP	Total heures étudiants
4		4	16	24

Description de l'unité d'enseignement libre

Public visé (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
Accès	EXCLUSIVEMENT auprès de l'enseignant lors des 1ers cours à la rentrée du semestre Effectif : 16 maximum
Lieux de l'enseignement	Salle 1 - BESANCON
Déroulement	Jeudi de 20h à 21h30 + télétravail
Contenu	Les fondamentaux techniques, stratégiques et physiques du badminton en simple
Pré-requis	Test de sélection (niveau 3 des compétences attendues du lycée atteint)
Objectifs visés	Progresser techniquement, stratégiquement et physiquement Intégrer et mettre en œuvre les principes d'efficacité en situation de duel
Compétences à acquérir en termes de connaissances	Compétences méthodologiques, culturelles, sociales : -Etre capable d'appréhender la confrontation et ses enjeux (victoire et défaite) comme un élément de construction personnelle - Analyser son jeu et celui de son adversaire pour choisir un projet tactique adapté au rapport de force - Entrer dans une démarche de progression personnelle en cherchant à comprendre les principes d'efficacité de l'activité
Organisation	1 unité sport = 1 cours complet ou 1 nuit Le nombre des unités sport est fonction des activités. 4 unités sport pour valider + DM analyse vidéo + DM analyse de son jeu et axes de progression personnels. La validation des pré-requis par enseignant conditionne l'inscription définitive (en scolarité de l'UPFR des sports)

Evaluation

Validation

L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre).

Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SMP (à l'exception des étudiants en pharmacie).

L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS.

Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.

Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre

Validation définie à partir du volume horaire obligatoire

- **0,1 : au moins 4 unités sports + DM**
- **0,2 : au moins 4 unités sports + DM + Analyse de son jeu**

Intitulé de l'UEL	UE Libres sport : Apprendre par et sur le Volley-ball (Fondamentaux techniques)
Responsable de l'UEL	FERAL Stéphane
Email responsable de l'UEL	Stephane.feral@univ-fcomte.fr
Public visé - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
Accès - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	Réglementé en fonction des spécificités des activités. Effectif : 12
Pré-requis	Aucun
Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2
Lieu où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i>	U SPORT. Grande Halle Staps. Campus Bouloie. Besançon
Horaires de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Jeudi 19H30 à 21H30
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage des règles propres à la discipline (règlement, arbitrage) et liées à l'histoire de la pratique. - Apprentissage des savoirs faire fondamentaux liés à l'activité (passe haute, manchette, service...) - Connaissance et mises en place des différentes organisations de jeu à 4 et 6 joueurs Permutation, position et rôle des joueurs...

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
10			10	20

Déroulement / Organisation	1 unité sport = 1 cours complet de 2 heures 5 unités sport pour valider. Dossier à composer par l'étudiant
Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	Contrôle continu pour la pratique, progrès et compétences acquises Dossier à rendre sur moodle sur la base d'une recherche thématique définie par l'enseignant

<p>Modalités de validation – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0,1 : Investissement dans la pratique. 0,2 : performance spécifique dans l'activité